


AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples
No. 31 Bijilo Annex Lay-out, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tel: (220) 441 05 05 / 441 05 06, Fax: (220) 441 05 04 E-mail: <a href="mailto:au-banjul@africa-union.org">au-banjul@africa-union.org</a> ; Web <a href="http://www.achpr.org">www.achpr.org</a>		

## Fiche technique sur Djibouti<sup>1</sup> En prévision de la 44<sup>e</sup> Session du Groupe de Travail sur L'Examen Périodique Universel

### Introduction

Djibouti est un État de la Corne de l'Afrique, membre du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement, avec plus de 23.200 km<sup>2</sup> de superficie et un peu plus d'un million d'habitants. Djibouti fait partie des pays les moins avancés.

Selon l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD)<sup>2</sup>, s'agissant de la mise en œuvre de l'Agenda 2063<sup>3</sup>, Djibouti affiche des résultats positifs en matière des priorités relatives à la pleine égalité des sexes dans toutes les sphères de la vie, à la qualité de vie et au bien-être pour tous et à la bonne santé et la bonne nutrition des citoyens.

Le pays connaît en revanche des difficultés pour ce qui est du renforcement des valeurs et pratiques démocratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit et des communautés écologiquement durables et résistantes aux changements climatiques.

<sup>1</sup> La fiche couvre la période considérée par le 4<sup>e</sup> cycle de l'Examen Périodique Universel, à savoir 2018-2023 (Arrêtée à mars 2023).

<sup>2</sup> [AUDA-NEPAD, Results Footprint 2019 Edition, Djibouti](#)

<sup>3</sup> C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable.

État de ratification des instruments régionaux

<b>Instrument africain des droits de l'Homme</b>	<b>État de ratification par Djibouti</b>
Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples	11/11/1991
Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant	3/01/2011
<i>Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif à la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples</i>	<i>Signé le 15/11/2005</i>
Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux Droits de la Femme en Afrique	2/2/2005
Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance	2/12/2012
<i>Protocole portant Statut de la Cour Africaine de Justice et des Droits de l'Homme</i>	-
Convention de l'Union Africaine sur la Protection et l'Assistance aux Personnes Déplacées en Afrique (Convention de Kampala)	15/7/2015
<i>Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux Personnes Agées</i>	-
<i>Protocole a la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les Droits des Personnes Handicapées en Afrique</i>	-
<i>Protocole a la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur le Droit des Citoyens à la Protection Sociale et à la Sécurité Sociale</i>	-

État de soumission des Rapports Périodiques devant la CADHP

<b>Djibouti</b>	<b>Documents</b>
Dernier Rapport Périodique soumis	Rapport initial et combiné 1993-2013
Observations finales	Observations finales sur le rapport périodique de Djibouti 2015
<i>Partie sur la mise en œuvre du Protocole de Maputo</i>	<i>Non</i>
<i>Partie sur la mise en œuvre de la Convention de Kampala</i>	<i>Non</i>
<i>Nombre de Rapports dus au 1/2/2023</i>	<i>Trois (3)</i>

Institution Nationale des Droits de l'Homme

<b>INDH</b>	<b>Statut d'affilié de la CADHP</b>
-	<i>Non</i>

Résolutions adoptées par la CADHP

<b>Intitulé</b>	<b>Date d'adoption</b>
-	-

Missions de promotion

<b>Mission de promotion</b>	<b>Rapport</b>
Depuis mai 2018	-

Communiqués adoptés par la CADHP

<b>Intitulé</b>	<b>Date d'adoption</b>
<a href="#">Communiqué de presse sur les décès survenus lors des affrontements intercommunautaires en République de Djibouti</a>	11 aout 2021

Décisions sur les communications

<b>Communication</b>	<b>Décision</b>
-	-

Lettres d'appel / appels urgents

<b>Lettre</b>	<b>Date</b>
Lettre d'appel urgent au sujet de l'expulsion d'une délégation de la fédération internationale pour les droits humains (FIDH)	16 mars 2023
Lettre d'appel concernant les conditions de détention du Lieutenant Fouad Ali Youssouf, qui aurait été accusé de sédition et d'autres infractions connexes, avec des rapports indiquant que ses conditions de détention actuelles sont cruelles, inhumaines et dégradantes et que son état de santé se détériore.	6 juillet 2020

Aspects positifs enregistrés par la CADHP

- Des élections réussies (L'élection présidentielle du 9 avril 2021).

**21 mars 2023**